



**Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement**

Distr. : générale  
15 août 2011

Français  
Original : anglais

---

**Réunion plénière visant à déterminer les modalités  
et les dispositions institutionnelles pour la plateforme  
intergouvernementale scientifique et politique  
sur la biodiversité et les services écosystémiques  
Première session**

Nairobi, 3-7 octobre 2011

Point 4 f) de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen des modalités et des dispositions institutionnelles  
pour la plateforme intergouvernementale scientifique et politique  
sur la biodiversité et les services écosystémiques :  
programme de travail de la plateforme**

**Options pour l'exercice par la plateforme intergouvernementale  
scientifique et politique sur la biodiversité et les services  
écosystémiques de sa fonction de soutien aux politiques**

**Note du secrétariat**

On trouvera dans la présente note le résumé à l'intention des décideurs d'un rapport du secrétariat concernant les options pour l'exercice par la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques de sa fonction de soutien aux politiques. Le rapport complet, en anglais seulement, fait l'objet du document UNEP/IPBES.MI/1/INF/5/Add.1. Il a été établi par le secrétariat en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

---

\* UNEP/IPBES.MI/1/1.

## Options pour l'exercice par la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques de sa fonction de soutien aux politiques

### Résumé à l'intention des décideurs

1. Plusieurs processus, initiatives et approches existent au niveau international pour apporter un appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques concernant la biodiversité et les systèmes écosystémiques. On peut notamment distinguer les suivants :

- a) Évaluations;
- b) Modèles, scénarios et autres techniques de prévision;
- c) Analyse des risques, analyses coûts-avantages et méthodes de calcul de la valeur et de comptabilité;
- d) Indicateurs;
- e) Partage de l'information, constitution de réseaux, cartographie et plateformes de connaissances.

2. Malgré ces efforts, plusieurs lacunes demeurent qui freinent le progrès des politiques intéressant la biodiversité et les services écosystémiques. Les domaines les plus critiques qui devront faire l'objet d'efforts plus intenses au niveau de la formulation et de la mise en œuvre des politiques intéressant la biodiversité et les services écosystémiques sont décrits dans le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011–2020, y compris les objectifs d'Aichi, ainsi que dans les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il convient en particulier de mettre en évidence le rôle des services écosystémiques dans l'amélioration du bien-être humain, auxquels contribuent la santé, la satisfaction des besoins matériels, les relations sociales et la sécurité.

3. Plusieurs options sont envisageables s'agissant du volet du programme de travail de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques qui concerne le soutien à apporter à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques. On pourrait notamment travailler sur un large éventail d'outils et de méthodes ou alors se concentrer sur une gamme plus étroite de mesures. Si cette dernière option est retenue, les aspects à envisager en priorité pourraient être les suivants :

- a) Outils nouveaux et émergents ou outils pouvant être reproduits particulièrement facilement;
- b) Cadres conceptuels, instruments économiques et outils fondés sur le savoir, comme des rapports de synthèse ciblés fondés sur les évaluations;
- c) Indicateurs, modèles quantitatifs, systèmes de surveillance, scénarios et indicateurs pouvant contribuer à mieux comprendre la pertinence de la biodiversité et des services écosystémiques pour le bien-être de l'homme aujourd'hui et demain.

4. Une première étape utile pourrait être le lancement par la plateforme d'une analyse de la gamme des outils et méthodologies disponibles, qui servirait de base à la détermination de la portée de la fonction de soutien aux politiques de la plateforme.

5. Plusieurs options sont envisageables pour l'exécution par la plateforme de sa fonction de soutien aux politiques. Par exemple, suivant l'étendue du travail à réaliser, cette fonction pourrait être exercée, avec l'appui du secrétariat et par le biais de partenariats, directement par la plénière ou, autrement, par le groupe de travail sur le soutien aux politiques et/ou les groupes d'experts ad hoc qui pourraient être établis par la plénière.

6. La fonction de soutien aux politiques pourrait gagner à être conçue de manière à compléter les fonctions de génération de connaissances, d'évaluation et de renforcement des capacités de la plateforme. Par exemple :

- a) L'identification des outils et méthodologies pertinents pourrait faire partie intégrante des évaluations mondiales et inframondiales de la plateforme de façon à identifier et évaluer la disponibilité et l'efficacité des outils et méthodologies existants et nouveaux, ainsi que la possibilité de les reproduire facilement;

b) Les groupes d'experts ad hoc, le secrétariat ou les deux pourraient encourager et catalyser l'élaboration plus poussée des outils et méthodologies pertinents identifiés, peut être en collaborant avec les groupes existants de développeurs d'outils. La plénière pourrait aussi sous-traiter le développement des outils et méthodologies en adressant des invitations spécifiques ou générales dans ce sens à des donateurs, des partenaires ou d'autres institutions;

c) L'accès des décideurs aux outils et méthodologies pertinents identifiés pourrait être facilité en confiant à une plateforme de gestion des connaissances existante ou au secrétariat la responsabilité de la mise en place d'une plateforme de gestion des connaissances commune à toutes les fonctions de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

7. La plénière pourrait aussi vouloir accorder l'attention voulue aux modalités selon lesquelles le volet du programme de travail intéressant le soutien aux politiques pourrait être relié à d'autres organes pertinents, notamment les organes scientifiques et techniques des conventions intéressant la biodiversité et les services écosystémiques.

---